Ville de Lausanne
Municipalité

A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1002 Lausanne

Lausanne, le 30 septembre 2021

Synergies des missions logistiques et supports des services

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal,

L'administration communale fait face à une demande toujours plus grande de prestations de la part de la population. Ces prestations sont notamment rendues possibles par l'existence de nombreuses fonctions de support comme par exemple les transports ou la logistique.

Face à ce constat, la Municipalité a lancé le projet Synergies, qui a pour but de regrouper les compétences essentielles à la délivrance de ces prestations transversales et au développement de la Ville. Ce projet permettra de garantir, renforcer et améliorer les prestations délivrées aux services de l'administration et à la population. Les synergies ainsi créées doivent générer des gains en efficience, flexibilité et polyvalence au sein des équipes.

La première étape de ce projet constitue à rattacher hiérarchiquement une partie des ateliers et magasins de la ville (AMV) de routes et mobilité (RM) au Service d'achats et logistique (SALV) au 1er janvier 2022. Concrètement, il s'agit du rattachement hiérarchique des collaboratrices et collaborateurs des unités transports, garage et services généraux, des gestionnaires de stock de l'unité travaux, des électriciens et appareilleurs de l'unité signalisation des AMV ainsi que des personnes travaillant dans les activités de conciergerie, manifestations, refuges et couture. Les autres missions de l'unité signalisation (ateliers serrurerie, peinture et menuiserie) seront, quant à elles rattachées à la division construction & maintenance, et l'unité surveillance du domaine public à la division supports opérationnels, toutes deux au sein de RM.

La Municipalité saisit également cette occasion pour renommer le Service des routes et de la mobilité en Service de la Mobilité et de l'aménagement des espaces publics (MAP). Elle souhaite ainsi montrer sa volonté de poser les aménagements des espaces publics au cœur de ses actions.

En vous souhaitant bonne réception de la présente nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Communal, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod

Le secrétaire
Simon Affolter

MUNICIPALITÉ DE LAUSANNE
LIBERTÉ ET PATRIE

Secrétariat municipal
place de la Palud 2 – case postale 6904 – 1002 Lausanne
municipalite@lausanne.ch